



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 125551

Texte de la question

M. Michel Grall appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur le souhait des associations de retraités agricoles de voir supprimer la règle de la minoration en cas de carrière incomplète, et ceci pour ceux qui n'atteignent pas le niveau du minimum vieillesse. La faiblesse des retraites est telle en agriculture que l'application de cette minoration accentue encore davantage la précarité de ces retraités. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer sa position sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Michel Grall](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 125551

Rubrique : Retraites : régime agricole

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture et agroalimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 décembre 2011, page 13441

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)